

Autonomie fourragère, les prairies en mélange dans les zones méditerranéennes

Objectifs

Appréhender les mélanges possibles en fonction des évolutions climatiques, de son type d'élevage et de son contexte pédologique, pour maintenir l'apport de fourrages en quantité et qualité suffisante à son troupeau.

Enjeux

Les parcours des élevages agropastoraux, dans les départements français bordants la Méditerranée présentent une productivité en baisse tendancielle. Cette situation s'explique par l'accroissement des aléas météorologiques et leurs amplifications, contraignant les éleveurs à augmenter leurs achats de fourrages et de concentrés. Les prairies multiflores résistantes et résilientes aux perturbations météorologiques peuvent réduire cette dépendance. Cette conduite agroécologique permet de maîtriser les marges économiques et d'apporter des services écosystémiques.

Contenu

Description des plantes pour mélange et détail de leurs utilisations :

- bien être animal : maîtrise du parasitisme, qualités nutritives, apports azotés
- aspects agronomiques : adaptation à ses propres conditions pédoclimatiques, apport d'azote par les légumineuses

Base de construction d'association

Rendu des dernières expérimentations

Atelier interactif de conception de prairies selon cas particuliers

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 22/03/2018

Tarifs

Adhérent 168€

Non adhérent 168€

Non agricole 168€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Prix à titre indicatif : somme à soustraire à votre compte personnel de formation

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

05 avr 2018

34700 Lodève

09:00 - 17:00 (7hrs)

Intervenants : Jean Marie Capron, technicien élevage à l'INRA (UMR SELMT) ; Pierre Gayraud, société Michel Seed; Angélique Descarpentry, société Equi-transm'ère

Avec le soutien de Johann Huguenin et Lionel Julien, chercheurs du CIRAD (UMR SELMET)

Financier(s)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

— —

Code postal : _____

— — —

Commune _____

— —

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))